



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

RÉGLEMENTATION, CONTRÔLE ET CIRCULATION DES ALCOOLS

(Direction générale des douanes et droits indirects, 1934-1988)

Répertoire numérique détaillé

établi par Christophe LOY

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

| | |
|---------------------------------|--------------------|
| Fiscalité..... | 7 |
| Réglementation..... | 7 |
| Contentieux..... | 8 |
| Contrôles et vérifications..... | 9 |
| Circulation des boissons..... | 10 |

Référence

B-0070395/1 - B-0070409/1

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Réglementation, contrôle et circulation des alcools

Dates extrêmes

1934-1988

Noms des principaux producteurs

Direction générale des douanes et droits indirects, bureau F3

Importance matérielle

15 boîtes, soit 1,80 mètres linéaires

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement du 25 septembre 1992 portant la référence PE 185/92.

Historique du producteur

Sous l'Ancien Régime, la perception des droits de douane et taxes assimilées est assurée par la Ferme générale. En 1790, l'Assemblée Constituante décrète l'abolition des douanes intérieures et des droits de traite perçus aux limites de chaque province ; les droits, fixés par un tarif unique, sont désormais perçus aux frontières du territoire. Une loi du 1er mai 1791 crée la régie des douanes nationales, chargée des réglementations d'inspiration protectionniste et qui dispose d'un code reprenant l'essentiel des procédures jusqu'alors en vigueur. À partir de 1801, la régie est dirigée par un directeur général assisté d'un conseil d'administration. Sous le Premier Empire, l'administration générale des douanes est placée dans les attributions du ministère des manufactures et du commerce, et les cours prévôtales des douanes sont mises en place par le décret du 18 octobre 1810. De 1815 à 1818, elle dépend de la direction des contributions indirectes, même si les deux administrations demeurent distinctes. À partir de 1815, la politique protectionniste assure à la douane une place prépondérante dans l'appareil d'État. La surveillance douanière se renforce aux frontières et à l'intérieur du territoire. Ses

effectifs et ses moyens juridiques s'accroissent. Le personnel se répartit entre les bureaux (service sédentaire) et les brigades (service actif). De 1818 à 1851, la direction générale des douanes est indépendante de la direction des contributions indirectes. De 1851 à 1869, toutes deux sont regroupées dans une seule et même direction des douanes et des contributions indirectes. De 1869 à la Seconde guerre mondiale, la direction générale des douanes reprend son ancienne appellation et redevient distincte des contributions indirectes. À partir de la signature du traité de libre échange avec l'Angleterre en 1860, la réglementation douanière devient moins rigide pour permettre une plus large utilisation des régimes de transit, de l'entrepôt et de l'admission temporaire. En 1892, les adversaires du libre-échange l'emportent, favorisés par la conjoncture internationale. La direction générale des douanes doit alors appliquer des tarifs complexes, développer ses contrôles, s'adapter aux progrès technologiques et faire face à de nouvelles formes de fraude consécutives à l'apparition de nouveaux modes de transport (automobile et avion). En 1928, elle est chargée de la gestion de la TIP (taxe intérieure pétrolifère), mise en place par les lois du 16 et 30 mars 1928 organisant l'industrie du raffinage en France. Cette nouvelle attribution compense le déclin d'une autre contribution indirecte, l'impôt sur le sel. 1948 marque une nouvelle étape dans le transfert d'attribution pour les contributions indirectes entre la direction générale des impôts (DGI) et la direction générale des douanes qui devient la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI). Celle-ci comprend des services centraux organisés en divisions dirigées par des administrateurs, et des services extérieurs répartis en directions régionales. Dans le contexte de la libéralisation des échanges des années 1950, les douanes sont confrontées à un nouvel environnement et doivent s'adapter : création de nouveaux bureaux à contrôles juxtaposés, ouverture des bureaux à l'intérieur du territoire, traitement par informatique des opérations de dédouanement, simplification des procédures. En 1993, les frontières fiscales disparaissent au profit de la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services à l'intérieur de la Communauté européenne. Cet événement entraîne une redéfinition des missions de la DGDDI, qui protège désormais l'économie et les citoyens européens des pays membres de l'Union européenne. La DGDDI intervient aussi en collaboration avec d'autres services dans la lutte contre les contrefaçons, la protection du patrimoine culturel, la défense de l'environnement ou le contrôle de la circulation des matières radioactives. L'ensemble des contributions indirectes qui restaient encore à la DGI lui sont transférées.

Évaluation, tris et éliminations

Les doublons ont été éliminés.

Mode de classement

Thématique

Présentation du contenu

Ce versement comporte des documents relatifs à la réglementation et à la fiscalité française et européenne en vigueur dans le domaine des alcools mises en place par la DGDDI qui est chargée, entre autres, de contrôler et de réglementer ce secteur.

On y trouve également un volet contentieux conséquent qui couvre notamment, tout le spectre de la viticulture à savoir la production, la transformation et la distribution.

Enfin, ce classement contient une partie sur la circulation des boissons en France et en Europe encadrées par l'administration douanière, en conformité avec le traité de Rome et la réglementation européenne.

Indexation

Boisson alcoolisée

Droits de douane

Droits de circulation

Fiscalité

B-0070395/1 – B-0070395/4

Fiscalité.

1977-1987

B-0070395/1

Régime fiscal des boissons. - Pétillant de raisin (1981-1985) ; vins de liqueurs et vins vinés (1983) ; fabrication d'une boisson à base de cidre dénommée « CACIBEL » (1984-1985) ; boissons aromatisées à base de raisin ou de pomme (1986) ; importation d'une boisson alcoolisée à base de whisky (1987) ; fabrication et commercialisation d'une boisson dénommée « SANGRIA » (sans date).

1981-1987

B-0070395/2

Régime économique et fiscal de l'alcool. - Tarifs réduits du droit de fabrication, contingents, fiche n° 8407 de notification d'une décision portant autorisation d'emploi d'alcool dans la limite d'un contingent : travaux préparatoires et instructions concernant l'utilisation de cet imprimé (1977-1981) ; comptabilité de la surtaxe de compensation sur l'alcool éthylique avec les dispositions communautaires en matière d'organisation commune du marché viti-vinicole : requête du Syndicat des importateurs des vins de Porto, de Madère et autres vins du Portugal (1978-1980) ; mélange d'alcool de synthèse et d'alcool de fermentation, déshydratation d'alcool agricole par la SODES (1984).

1977-1984

B-0070395/3

Régime économique et fiscal de l'alcool dans les D.O.M.

1954-1984

B-0070395/4

Réforme en matière de régime fiscal, de circulation, de commerce des spiritueux et vins spéciaux, du code général des impôts, propositions d'aménagements de certaines dispositions : travaux préparatoires.

1984-1985

B-0070396/1 – B-0070396/4, B-0070399/1

Réglementation.

1949-1987

B-0070396/1

Guide pratique du contrôle des droits indirects, fiches relatives au contrôle des alambics, des bouilleurs de cru, des bouilleurs ambulants, des vignes, de la production viti-vinicole, du sucre, des boissons, des marchands en gros, des débitants de boissons : mise à jour (obligations, rôle des services, principaux types de fraudes, méthodes de contrôle, contentieux).

1984-1987

B-0070396/2 – B-0070396/4

Application de certains articles du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme : affaires particulières.

1949-1987

B-0070396/2

Art. L 40 : autorisation de transfert d'une licence de IV^e catégorie à destination d'un aérodrome civil (1951-1982) ; art. L 49 : zone protégée ; L 49-2 : indemnisation des débits supprimés situé en zone superprotégée ; L 49-4 : demande de dérogation pour la vente à emporter dans les zones superprotégées (1960-1986) ; art. L 52 : débits de boissons existant dans certains hôtels de tourisme (1965-1971).

1949-1984

B-0070396/3

Art. L 49.1 : suppression des débits en zone super-protégée.

1978-1979

B-0070396/4

Art. L 44 : péremption annale des licences de 2^e, 3^e et 4^e catégories, difficultés d'application.

1949-1984

B-0070399/1

Viticulture, réglementation CEE. - Prix et cotations des vins, fixation du prix de référence pour les vins, cours des vins de table à la production (1966-1973) ; dégagement du marché des vins de table (1974) ; exportation des vins de pays, problème de législation communautaire et nationale des divers pays de la CEE (1975) ; traitement de la vendange, généralisation de l'utilisation d'un appareil épurateur et récupérateur de gaz carbonique, dénommé « oenagaz » (1975-1980) ; adjonction d'alcool à des moûts de raisins importés de pays tiers en vue de l'exportation de produits obtenus à la destination d'États-membres de la CEE (1979) ; organisation du vignoble, élimination de la culture des cépages hybrides producteurs directs, difficultés d'application (1980-1981) ; problèmes viticoles, vins italiens bloqués, documents d'accompagnement, mémorandum sur la réforme de la gestion du marché des vins de table (1981) ; relogement des vins sous contrat de stockage dans une distillerie (1984) ; réglementation de la production, déclarations de récolte des vins doux naturels (1985-1986) ; situation des viticulteurs de la région Armagnac au regard des distillations communautaires (1986) ; réglementation applicable aux boissons de raisins secs et des vins de raisins secs (1987).

1966-1987

B-0070397/2 – B-0070397/5, B-0070398/2 – B-0070398/3, B-0070399/3, B-0070401/3

Contentieux.

1959-1983

B-0070397/2

Interdiction de pressurage des lies de vins doux naturels, pratiques illicites : affaire du Syndicat de défense du Muscat de Frontignan (1981-1984) ; vols de capsules représentatives de droits dans le département de la Gironde (1982-1983).

1981-1984

B-0070397/3

Litige civil opposant la cave coopérative de Puisseguin (Gironde) à un nouveau coopérateur.

1982

B-0070397/4

Recours devant le Conseil d'État des sieurs Confortini et Piazza, et du syndicat des négociants en vins de Corse (1965-1967) ; ouverture d'un débit de boissons dans l'unité d'habitation « Le Corbusier » à Marseille, pourvoi de M. Veron, syndic des copropriétaires (1959-1968) ; recours pour excès de pouvoir formé devant le Conseil d'État par la société coopérative agricole de vinification « les Côteaux du Minervois » à Pépieux (Aude) (1982) ; contrôle de la qualité des vins importés, pourvoi formé par la SARL Baccot-Vanier à Paris (1979-1981).

1959-1982

B-0070397/5

Chaptalisation illicite de vendanges de la récolte 1969 dans le département de la Haute-Garonne (1969-1970) ; plantations illicites de vignes, demande de régularisation par le transfert des droits de replantation (1976-1983).

1969-1983

B-0070399/3

Répression des fraudes en ce qui concerne les vins, vins mousseux, vins pétillants et vins de liqueurs (1972-1974) ; agitation viticole dans le département de l'Aude au cours de la campagne 1972-1973.

1972-1974

B-0070401/3

Chaptalisation illicite dans les régions du Beaujolais et du Maconnais (1977-1978) ; fraude sur le sucrage des vins dans l'Aude, affaire SOLADI et SICAVA (1978-1979).

1977-1979

B-0070398/2

Fiscalité des alcools, refus collectif de paiement des droits au nouveau tarif dans les régions de Cognac et d'Armagnac.

1981-1982

B-0070398/3

Distillation obligatoire de vin de table, campagne 1986-1987 dans la région d'Armagnac, mécontentement du à la pénalisation financière : texte de motion et pétitions recueillies auprès des viticulteurs de Bas-Armagnac, lettre du maire de Labastide d'Armagnac, lettre de la SICA des grands crus (1987) ; nouvelles modalités de calcul du rendement agronomique des exploitations pour la campagne 1988-1989 : projet de réponse au ministre de l'Agriculture (1988).

1987-1988

B-0070398/1, B-0070398/4, B-0070399/2, B-0070400/2 – B-0070401/2, B-0070402/1 - B-0070404/1

Contrôles et vérifications.

1934-1988

B-0070398/1

Contrôle des ressources propres dans le secteur du sucre : notes relatives aux travaux de la mission de contrôle de la perception des ressources propres des communautés.

1970-1988

B-0070398/4

Équipement en compteurs des distilleries produisant des alcools réservés à l'État, organisation, contrôle de la production, service des compteurs d'alcool : états de renseignements périodiques sur l'évolution du plan d'équipement, tableaux.

1970-1987

B-0070399/2

Vérification des services spécialisés de la viticulture de la Corse : rapport de vérification de gestion, compte-rendu d'activité et documents annexes (1970-1976) ; vérification des services de Béziers, Montpellier et Pézenas : rapport de vérification de gestion, compte-rendu d'activité (1974-1976) ; vérification des services de Bordeaux et de Langon, Libourne : rapport de vérification de gestion, compte-rendu d'activité (1974-1976).

1970-1976

B-0070400/1

Viticulture, expérimentation de la documentation cadastrale sur microfiches et d'appareils de lectures par les services locaux de la viticulture dans les départements de l'Aude, de l'Indre et Loire, du Haut-Rhin.

1981-1984

B-0070400/2

Traitement informatique des déclarations de récolte et de stock de vin, mise en service d'un nouvel imprimé n°8328 modèle expérimental : travaux préparatoires (1975-1979) ; mise en place à titre expérimental au département de la Gironde dès la campagne 1979 : bilans et perspectives d'extension (1979-1984).

1975-1984

B-0070401/1

Traitement informatique des déclarations de récolte et de stock de vin, extension progressive du programme d'exploitation informatisée à tous les départements à compter de la récolte de 1984.

1983-1987

B-0070401/2

Enrichissement des vendanges, contrôle de la chaptalisation des vins.

1965-1984

B-0070402/1 – B-0070404/1

Alcools dénaturés, régime du contrôle technique et comptable, demande d'autorisation d'utiliser en franchise de droit de consommation les alcools éthyliques, méthyliques, isopropyliques et propyliques, après dénaturation selon les procédés spéciaux, pour la fabrication de différents produits chimiques, médicamenteux et d'extraits de plantes, pour les besoins de laboratoires, de recherches et d'analyses ou demande de transfert à leur profits des autorisations accordées à une société avant son absorption.

1934-1984

B-0070402/1

S.A. Usines LAMBIOTTE et S.A. Produits chimiques (1934-1973) ; S.A. CHOAY - CHIMIE (1939-1971) ; S.A. PLASTIMER (absorbe S.A. PLASTUGIL (1948-1969) ; S.A. AQUITAINE TOTAL ORGANICO (1955-1973) ; S.A. UGILOR (1956-1966) ; S.A. Établissements FEVRIER, DECOISY, CHAMPION (1956-1983) ; S.A. Établissements GIVAUDAN - LAVIROTTE (1958-1983) ; SARL PROTECHNO, procédés techniques nouveaux (1959-1965) ; S.A.S KODAK - PATHE (1963-1981).

1934-1983

B-0070403/1

S.A. Produits chimiques UGINE - KUHLMANN (1964-1981) ; S.A. Société des Usines chimiques RHONE - POULENC (1964-1983) ; S.A. La CELLULOSE (absorbe « C.I.P.S.O. » (1965-1967) ; S.A. PFIZER - FRANCE (absorbe Société industrielle de biochimie « SIB » (1965-1981) ; S.A. RHOVYL (1967-1968) ; SARL Société d'études et d'applications biochimiques « SEAB » (1969) ; S.A. CORAM (1973-1974) ; S.A. PIERREFITTE - AUBY (1973-1974).

1964-1983

B-0070404/1

S.A. SEPPIC (1973-1977) ; S.A. ORGANICHIM (utilise l'atelier cédé par la Société chimique des charbonnages (1973-1981) ; S.A. la BAKELITE (1974) ; S.A. HOECHST - FRANCE (anciennement S.A. NOBEL HOECHST CHIMIE (1974-1980) ; SARL ALFARMA (1976-1980) ; S.A. Société de matériels annexes de dialyse « SMAD » (1977-1981) ; S.A. Produits chimiques industriels « SPIC » (1978-1979) ; S.A. ATO - CHIMIE (1979) ; Société nationale des poudres et explosifs « SNPE » (1980-1982) ; S.A. HYFRAN (1981) ; Société nationale ELF-AQUITAINE (1981-1982) ; S.A. ETHYLOX (1983) ; S.A. SIDORBRE SINNOVA (1983-1984) ; SARL DIOSYNTH - FRANCE (1984).

1973-1984

B-0070397/1, B-0070405/1 – B-0070409/1

Circulation des boissons.

1950-1987

B-0070397/1

Mesures de déconcentration administratives en matière de formalités à la circulation des boissons, factures-congés et capsules représentatives de droits, réforme de certaines

procédures applicables en matière de droits indirects et de réglementation économique : travaux préparatoires.

1979-1984

B-0070405/1

Formalités à la circulation des boissons. - titres de mouvements : fruits à cidre et à poiré, exemption des formalités à la circulation, modification des conditions requises (1950-1985) ; factures-congés, microfilmage de documents, utilisation de machine à timbrer, demande d'agrément d'un modèle de facture-congé (1958-1987) ; excédents de capsules, demande d'instructions (1972-1978) ; désignation et présentation des vins et moûts de raisins : documents d'accompagnement, demande d'instruction (1980) ; circulation de produits médicamenteux en récipient d'une contenance supérieure à 1 litre, emploi de laissez-passer, utilisation de machine à timbrer (1980-1981) ; élaboration et formalités à la circulation de vins à faible teneur alcoolique exportés, désalcoolisation partielle de vin de table (1982-1984) ; registre de laissez-passer n°3 (vins en vrac) : intervention du député de la Drôme (1985).

1950-1987

B-0070406/1 - B-0070409/1

Capsules représentatives de droits (C.R.D.), demande d'autorisation ou d'agrément.

1960-1987

B-0070406/1

Autorisation de transfert ou modification des installations : demande agrément sur plan de nouvelle installation (1960-1984), demande d'agrément en tant que fabricants de C.R.D. (1960-1987).

1960-1987

B-0070407/1

Demande d'agrément d'un nouveau modèle de capsule fiscalisée (1961-1985) ; fabricants, agrément de nouvelles machines à fiscaliser (1965-1983).

1961-1985

B-0070408/1

Autorisation de fabriquer des capsules portant le timbre fiscal monégasque (1968) ; autorisation pour l'utilisation des C.R.D. par les récoltants et les caves coopératives (1968-1978) ; d'agrément d'un nouveau modèle-type de bande en aluminium (1969-1976) ; autorisation d'imprimer des feuilles et des capsules fiscalisées pour le surbouchage des vins d'appellation d'origine contrôlée, des vins sans appellation ainsi que des cidres mousseux (1969-1985).

1961-1985

B-0070409/1

Fabricant agréée de C.R.D., cessation d'activité (1973-1985) ; autorisation de distribution de C.R.D. par les recettes locales des impôts (Loire Atlantique (1975-1986) ; autorisation de transférer le stock des capsules (1976-1985) ; autorisation d'installer une nouvelle machine à fiscaliser (1978-1981) ; autorisation de réintégration de C.R.D. chez le fabricant (1978-1984) ; autorisation de faire défiscaliser les capsules (1980-1981) ; autorisation de transformer une imprimeuse (1981).

1973-1986